



Organisation de soirée speed dating

Par **stéphanie**, le **10/09/2010** à **13:51**

Bonjour,rrnmerci d'avoir répondu à ma première question, suite à cette réponse j'aimerais savoir quel type de contrat dois-je faire entre moi et le bar ou se dérouleront mes soirées speed dating à savoir qu'il n'y aura juste qu'à préciser les dates des soirées et leurs mode de déroulement et le mode de paiement pour la boisson offerte aux participants.rnrnPeut-être qu'une simple explication de tout ça sur papier libre suffirait ? sinon comment dois-je m'y prendre pour trouver et faire un contrat officiel est-ce une obligation légale à mon activité ?rnrnmerci rnrncordialement stéphanie

Par **mimi493**, le **10/09/2010** à **14:40**

Vous n'avez pas besoin d'un contrat formaté, au contraire, faites-le vous-même, en prenant le temps de bien réfléchirrrnNotamment la clause d'annulation de l'un et de l'autre, indemnisation en cas d'annulation, prévoyance du cas de force majeure etc.rnrnUn simple conseil pratique, au moins pour le départ, jusqu'à ce que vous ayez un retour d'expérience : le moins possible d'échange d'argent. Les participants paient leurs boissons (ce qui fait l'avantage du bar), ils vous paient un droit de participation, et pas d'échange d'argent entre vous et le bar.rnSi vous voulez vraiment offrir une boisson, faites le système du ticket (le participant paie sa participation, vous lui donnez un ticket donnant droit à une boisson et quand il prend sa boisson, il donne le ticket, vous lui donnez en même temps un badge, pour prouver qu'il a payé quand il n'a plus son ticket. en plus via la souche du ticket, vous avez votre élément de comptabilité). Par contrat avec le bar, vous payez X euros par ticket et à la fin, on compte les tickets.rnrnmême sur papier libre, faites ça bien (avec un traitement de texte, des clauses organisées) mais sans tartine